

Prédiagnostic écologique sur le site de «Témerlet»

Commune de Sarrians (84)



Projet de construction de serres chapelles



Rédacteur :
Guillaume Aubin

26 juin 2025
Version 3

Contexte et objectif

Le projet, localisé sur la commune de Sarrians, prend place au sein d'un espace agricole typique de la plaine Comtadine, Les domaines et parcelles agricoles étant séparés par des réseaux de peupliers et de Cyprès et maillé par un réseau de canaux agricoles plus ou moins pérennes, de petites routes et de pistes. La trame urbaine y est lâche. Le projet consiste en la création de serres chapelles (environ 3,3ha) à la place de vignes.

Le présent rapport vise à avoir un aperçu des potentialités écologiques du site afin d'intégrer au mieux le projet dans son environnement.

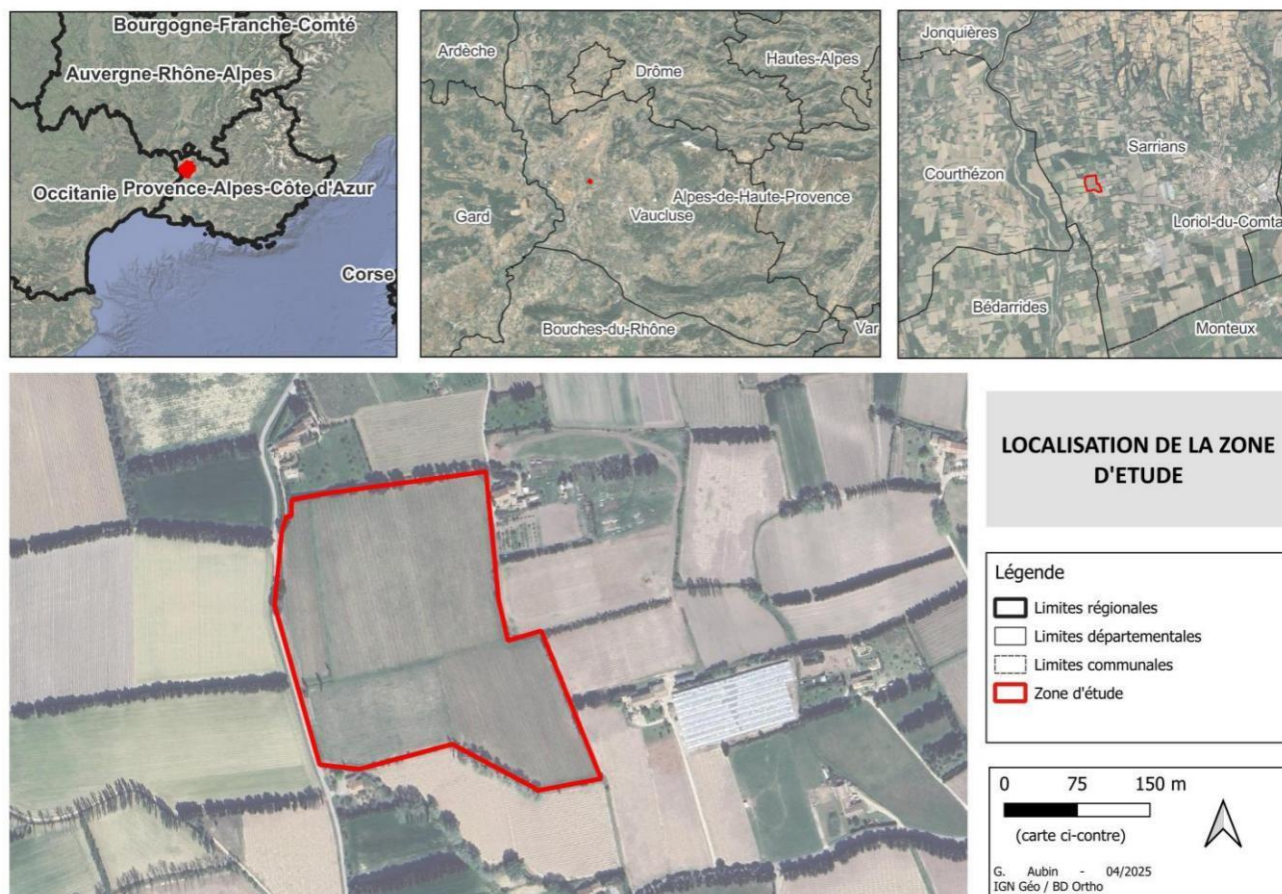


Figure 1 : localisation du projet

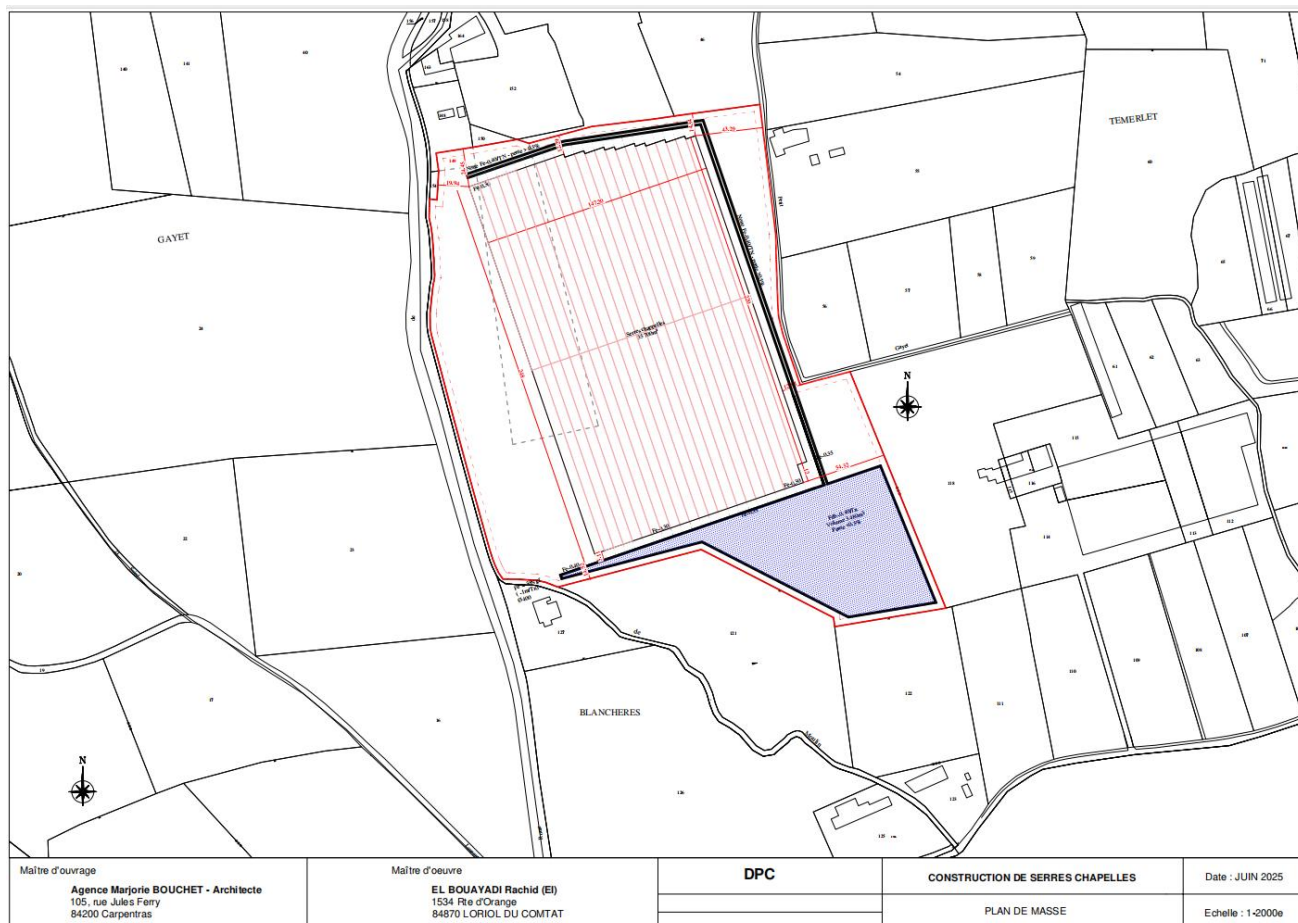


Figure 2 : aperçu du projet

Méthodologie

Intervenant

Guillaume Aubin, naturaliste généraliste titulaire d'un Master en écologie méditerranéenne spécialisé en entomologie et malacologie. Il a travaillé en bureau d'étude durant plus de 10 ans où il a pu acquérir de solides compétences tant dans ses spécialités propres que dans les aspects plus administratifs des dossiers réglementaires. Il a eu l'occasion de participer à plusieurs grands projets, linéaires et surfaciques dans le sud de la France ainsi qu'à une dizaine d'évaluations environnementales liées à des élaborations de PLU. Il est par ailleurs l'auteur de plusieurs publications scientifiques en particulier sur les améliorations des connaissances chorologiques de plusieurs taxons patrimoniaux. Il a notamment participé à l'établissement de la Liste Rouge des Orthoptères de PACA et a intégré le conseil scientifique de trois Réserves Naturelles alluviales en Rhône-Alpes.

Au cours de cette étude, Guillaume a réalisé deux visites de terrain et la rédaction du présent compte-rendu.

Visite de site

Deux visites ont été menées dans le cadre de cette mission.

Date	Conditions météorologiques	Objectifs
10 avril 2025	Ciel clair, Vent nul Températures chaudes pour la saison (18°C environ)	✓ Repérage de la zone d'étude et des grands habitats naturels ✓ Recherche des individus et plantes hôtes d'espèces invertébrées patrimoniales ✓ Recherche d'indice de présence de coléoptères saproxyliques d'intérêt communautaire et de mammifères protégés (terrestres et semi-aquatiques) ✓ Prospection des habitats favorables aux reptiles, amphibiens ✓ Écoute et observation de l'avifaune, définition des cortèges potentiels et caractérisation des habitats
16 avril 2025	Ciel chargé, bruine Vent faible Températures douces (14°C environ)	Recherche des potentialités aviaires visibles en cette saison, confirmation de certaines interrogations posées à l'issu du premier passage

Recueil bibliographique

Le recueil bibliographique s'est appuyé sur les bases de données disponibles en lignes, les atlas naturalistes, la littérature scientifique et la situation biogéographique du secteur d'étude.

Espèce	Source	Potentialité de présence	Enjeu local de conservation	Sensibilité au projet	Enjeu réglementaire
Flore					
<i>Euphorbia hirsuta</i>	SILENE	Assez forte (canal)	Modéré	Faible	/
Invertébrés					
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Aubin com. Pers.	Assez forte (canal), avéré dans la plaine	Modéré	Modéré (selon rejets dans le canal)	PN, DH2
Decticelle des ruisseaux <i>Roeseliana azami</i>		Assez forte (canal), avéré dans la plaine	Assez fort	Modéré (selon rejets dans le canal)	/
Diane <i>Zerynthia polyxena</i>		Assez forte (canal), avéré dans la plaine	Modéré	Modéré (selon rejets dans le canal)	PN
Amphibiens					
Crapaud épineux <i>Bufo spinosus</i>	Faune PACA	Commun localement	Faible	Modéré (selon rejets dans le canal)	PN
Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i>	INPN	Commun localement	Modéré	Modéré (selon rejets dans le canal)	PN
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>	Faune PACA	Mentions proches	Faible	Modéré (selon rejets dans le canal)	PN

Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	INPN	avéré dans la plaine	Modéré	Modéré (selon rejets dans le canal)	PN
Reptiles					
Espèces communes (<i>Podarcis muralis</i> , <i>Lacerta bilineata</i> , <i>Tarentola mauritanica</i>)	INPN	Cortège présent localement	Faible	Faible	PN
Couleuvre de Montpellier <i>Malpolon monspessulanus</i>	INPN	Commun localement	Modéré	Modéré	PN
Couleuvre à échelons <i>Zamenis scalaris</i>	INPN	Mention sur la commune	Modéré	Modéré	PN
Couleuvre à collier <i>Natrix helvetica</i>	INPN	Mention locale récente	Faible	Faible	PN
Oiseaux					
Avifaune commune (Rougegorge familier, Fauvette à tête noire, Geai des chênes, Pic épeiche, Merle noir, ...)	Faune PACA	Présence probable de l'essentiel du cortège des haies	Faible	Forte (habitat à priori favorable)	PN
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i>	Faune PACA	Présence avérée en contexte similaire	Assez fort	Modérée (à confirmer selon habitats)	PN
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	Faune PACA	Présence avérée à proximité	Modéré	Modérée (à confirmer selon habitats)	PN
Moineau friquet <i>Passer montanus</i>	Faune PACA	Présence ponctuelle mais régulière sur la plaine	Fort		PN
Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i>	Faune PACA	Présence avérée sur la commune	Fort	Modérée (à confirmer selon habitats)	PN, DO1
Rollier d'Europe <i>Coracia garrulus</i>	Faune PACA	Présence régulière sur l'ensemble de la plaine	Assez fort	Modérée (à confirmer selon habitats)	PN, DO1
Mammifères					
Chiroptères dont <i>Nyctalus leisleri</i> , <i>Pipistrellus kuhlii</i> , <i>Pipistrellus</i> <i>pipistrellus</i> , <i>Plecotus</i> sp., <i>Rhinolophus</i> spp.	INPN	Potentielle en transit, chasse ou en gîte arboricole	Modéré à fort (selon fréquentation, gîte, espèce)	Faible à forte	PN,, DH2(Rhinolo phes)
Campagnol amphibie <i>Arvicola sapidus</i>	INPN	Citation à proximité	Assez fort	Modéré (selon rejets dans le canal)	PN
Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>	Atlas PACA	Connu à la maille	Faible	Modérée	Protection nationale
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>	Faune- PACA	Contact régulier sur la commune	Faible	Forte	Protection nationale

Figure 3 : espèces remarquables présentes ou potentielles sur le site d'étude et aux alentours immédiats

Résultats

Habitats naturels :

La zone d'étude prend place au cœur de la plaine Comtadine dont une part importante des sols est constituée d'alluvions profonds. Les habitats naturels sont surfaciquement essentiellement représentés par de la vigne, actuellement non traitée (usage passé inconnu) largement colonisée par des graminées et annuelles des prairies rudérales. Les marges de la zone d'étude sont plus variées avec des linéaires arborés dont une haie de Peupliers blanc, témoins relictuel de la végétation forestière attendue dans la plaine, une haie arbustive bocagère composée entre autre d'Aubépine, Prunellier et Fusain d'Europe et une haie de Cyprès de Provence au nord.

Enfin à l'ouest s'écoule un canal agricole permanent bordé de végétation hydrophile.

Flore :

Au regard des données bibliographiques et des visites de terrain, aucune espèce protégée n'est attendue sur la zone d'étude. Seule l'Euphorbe hirsute (*Euphorbia hirsuta*) reste potentielle le long du canal permanent. L'enjeu conservatoire de cette espèce en PACA est qualifié de fort.

Invertébrés :

Si l'ensemble de la surface en vigne n'est guère favorable à une importante diversité entomique, elle permet cependant vraisemblablement le développement d'espèces communes participant à la biodiversité «ordinaire» et alimentant les réseaux trophiques supérieurs (chiroptères, avifaune). Mais c'est sur les marges de la zone d'étude que se concentrent la diversité et les enjeux.

Tout d'abord au niveau de la haie de Peupliers blanc dont certains sujet sénescents permettent l'apparition de cavités à terreau, champignons lignicoles favorables aux coléoptères saproxylophages. Aucune espèce d'intérêt réglementaire n'y est attendue mais l'importance de cet habitat est notable.



Figure 4 : Aperçu de l'alignement de peuplier blanc et de microdendrohabitats (cavité à terreau et champignon corticole). Photos sur site : G. Aubin

En second lieu, le canal permanent abrite deux espèces protégées : l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) dont une population se développe à la faveur des quelques plantes hydrophytes et la Diane (*Zerynthia polyxena*) qui profite de l'importante présence de sa plante hôte l'Aristolochie à feuilles rondes. Celle-ci et la Diane se retrouvent également au sud-est du site sur une trentaine de mètres le long d'un canal temporaire.

Toujours le long du canal est attendue une espèce remarquable, la Decticelle des ruisseaux (*Roeseliana azami*), un orthoptère bien représenté localement dans ce type d'habitat.

Enfin notons la présence d'une espèce de mulette dans le canal, probablement *Unio mancus* (V. Prié *com. pers.*), dont un individu vivant et quelques valves récentes indiquent le développement manifeste.





Figure 5 : Illustration de deux espèces protégées ; la Diane (individu volant et oeuf) et Agrion de Mercure et individu vivant probable de la Mulette rhodanienne. Photos sur site : G. Aubin

Amphibiens :

L'intérêt du site réside au niveau du canal où des têtards de crapaud (*Bufo* cf. *spinosus*) ont été observés juste en amont des limites de la zone d'étude. Plusieurs Grenouille «verte» (*Pelophylax* cf. *ridibundus*) ont également été contactées.

Lors de la seconde visite de terrain, plusieurs grandes flaques étaient en eau au niveau d'un espace récent de stockage mais aucune ponte ou individu de Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) n'y a été observé malgré l'intérêt pour cette espèce. La bibliographie indique la présence de la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*) dans le secteur mais la zone apparaît assez peu favorable. Enfin la présence du Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) peut également être retenue dans le canal qui présente les caractéristiques pour l'accueillir.



Figure 6 : têtards de *Bufo* cf. *spinosus* et aperçu du canal favorable à la Grenouille rieuse et au Triton palmé. Photos sur site : G. Aubin

Reptiles :

La recherche bibliographique indique la présence de quelques espèces assez communes localement comme le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) et des deux grandes couleuvres méditerranéennes : la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) et la Couleuvre à échelons (*Zamenis scalaris*).

La première visite de terrain a permis de confirmer le Lézard des murailles et la Couleuvre de Montpellier dont un individu mâle a été surpris en insolation sur la marge est. Toutes les autres espèces mentionnées précédemment sont effectivement possibles, toujours sur les marges, de manière permanente ou en transit.



Figure 7 : Lisières favorables aux reptiles, la seconde photo correspond au site où un mâle de Couleuvre de Montpellier a été observé. Photos sur site, G. Aubin

Avifaune :

Les passages relativement précoces ont malgré tout permis de dresser un premier aperçu du cortège des espèces nicheuses potentielles sur le site. En effet plusieurs individus chanteurs d'espèces de milieux ouverts ont été vus et entendus sur les zones déssouchées comme le Bruant zizi, la Cisticole des joncs et le Tarier pâtre. Les marges arbustives sont notamment occupées par les Fauvettes à tête noire et mélanocéphales ainsi que le Merle noir, le Verdier d'Europe, le Serin cini, et la Bouscarle de Cetti (dans le fossé en eau au sud), mais plusieurs autres espèces sont attendues comme le Rossignol philomèle, le Chardonneret élégant, la Tourterelle des bois, ...

Plusieurs individus de Huppe fasciée ont été contactés mais il n'a pas été possible de déterminer les sites de nidification. Le Faucon crécerelle et le Milan noir survolent régulièrement le site, leur nidification est probable à proximité.

Un transit au sein des vignes n'a pas permis de trouver d'Oedicnème criard malgré l'intérêt certain de ces vignes pour l'espèce. Elle ne semble donc pas présente, au moins pour cette année, dans la zone d'étude.

Plusieurs espèces restent potentielles au regard des habitats disponibles :

- C'est le cas, en raison de l'absence de passage nocturne, de la Chevêche d'Athéna pour laquelle le mas bâti est très favorable et du Petit-duc scops.
- Une espèce migratrice régulièrement citée localement, le Rollier d'Europe est susceptible de trouver, au niveau de l'alignement de peupliers blanc, un site de nidification possible. Cependant d'autres habitats équivalents existent aux abords et il est impossible de statuer sur

sa présence effective.

D'un point de vu fonctionnel, si l'essentiel des secteurs de nidification se situent sur les marges, la présence d'espaces ouverts libres au niveau des parcelle de vignes est indispensable pour l'alimentation et les déplacement de la plupart des espèces.



Figure 8 : à gauche espace agricole libre favorable au Tarier pâtre, à la Cisticole des joncs et au Bruant zizi, à droite haie de peuplier blanc favorable au Rollier d'Europe. Photos sur site : G. Aubin

Mammifères terrestres :

Deux espèces protégées mais encore communes sont connues localement. Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est très probablement présent sur la zone d'étude malgré l'absence de contact direct et indirect. Cette espèce discrète mais peu exigeante trouve dans cette configuration agricole parsemée de vastes haies, des conditions favorables à son développement.

L'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) a également fait l'objet de mentions dans le recueil bibliographique mais sa présence, si elle est confirmée, sera alors limitée aux cordons boisés.

Enfin une donnée proche de Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) permet d'envisager la présence de cette espèce protégée peu commune au niveau du canal permanent. Toutes les conditions sont requises pour que l'espèce soit présente. Les visites de terrain n'ont pas permis de le confirmer mais cela nécessiterai des inventaires spécifiques.



Figure 9 : aperçu du canal favorable au Campagnol amphibie. Photo sur site : G.Aubin

Chiroptères :

L'offre en gîte se limite au linéaire de peupliers où plusieurs sujets sénescents offrent différents types de cavités (fissures, lierre, écorces décollées, cavités).

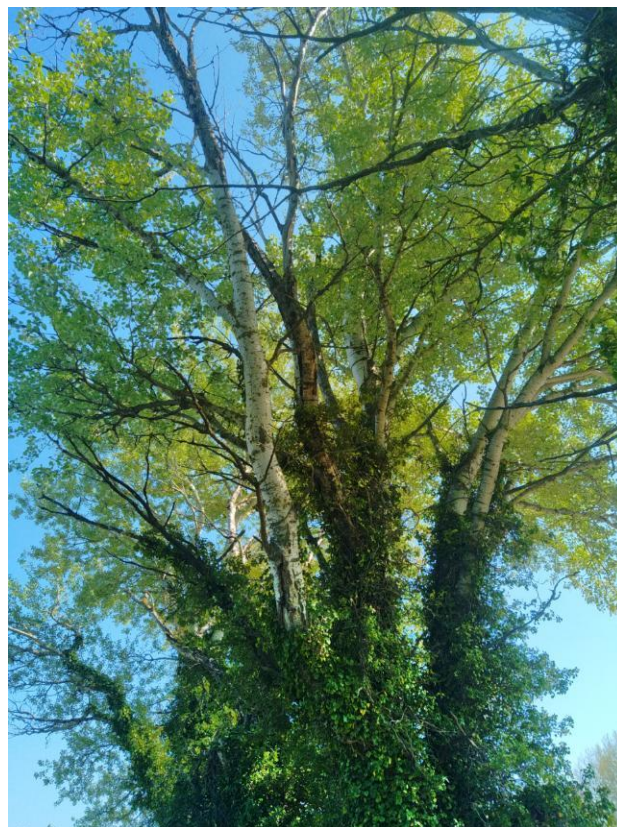


Figure 10 : Différents arbres sénescents présentant des gîtes potentiels pour les chiroptères . Photos sur site, G. Aubin

Les linéaires arborés comme le canal constituent des corridors de déplacement prisés par les chiroptères. Ce maillage qui se poursuit largement au dehors des limites de la zone d'étude est très favorable au déplacement des individus au sein de la trame paysagère de la plaine de Sarrians. En

outre les différents mas et autres battisses agricoles permettent le stationnement d'individus voire de colonies. S'il n'est pas possible d'envisager quelles espèces sont susceptibles de fréquenter le site, ce groupe taxonomique doit être pris en compte dans le projet d'aménagement.

Ichtyofaune :

Aucune prospection spécifique n'a été entreprise concernant ce compartiment cependant les visites de sites ont montré la présence de plusieurs espèces de poissons dans le canal permanent et certaines espèces remarquables comme le Blageon (*Telestes souffia*) ou le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) peuvent y trouver des conditions favorables, au moins en transit.



Figure 11 : Localisation des observations remarquables d'avril 2025

Recommandations

L'essentiel des enjeux stationnels sont concentrés sur les habitats marginaux, à savoir les haies arborées et arbustive et le canal d'irrigation. Leur prise en compte pour éviter l'essentiel des impacts consistent à prendre en compte :

1. lors de la définition du projet :

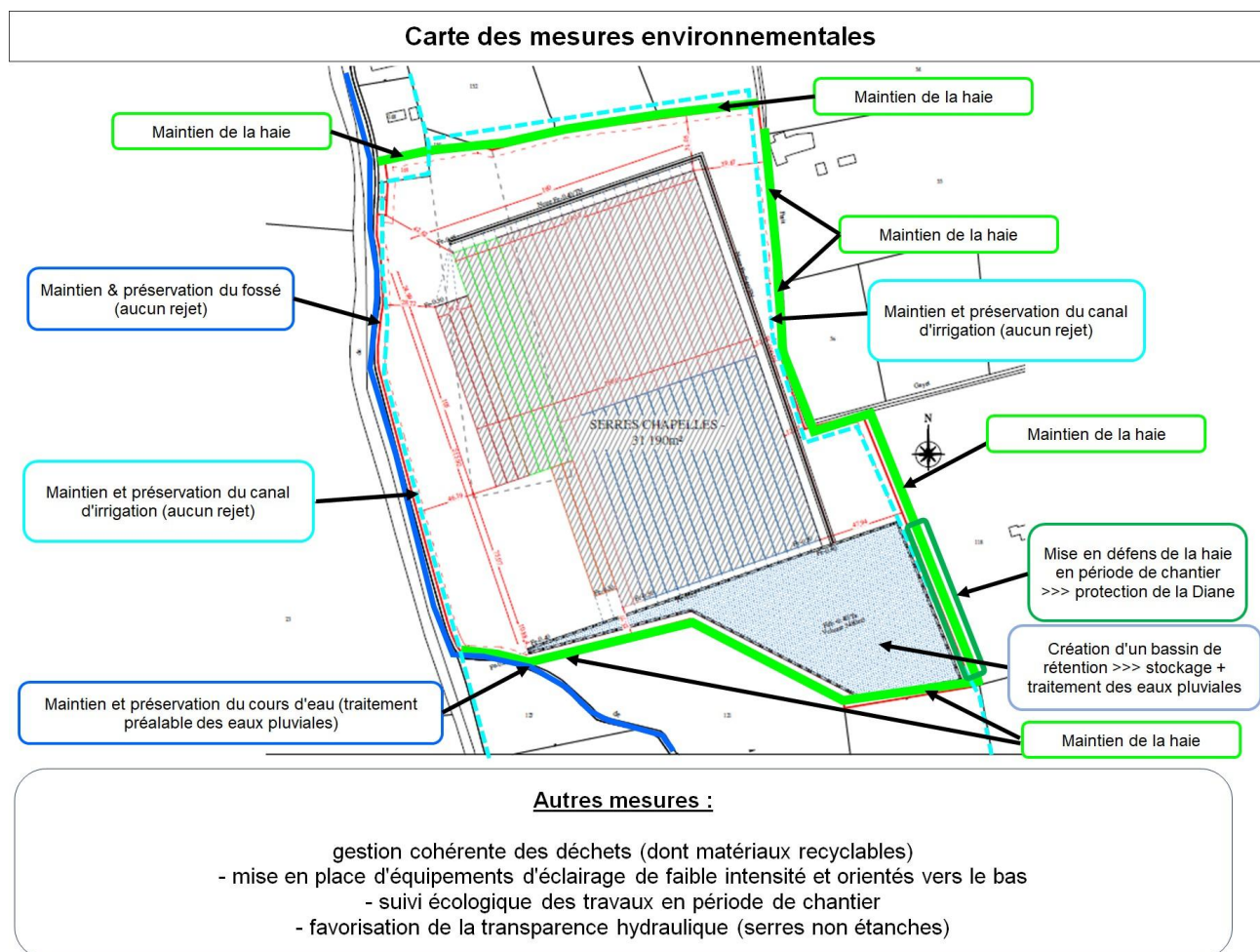
- Éviter tout rejet potentiellement pollué dans le canal;
- Éviter la coupe des vieux arbres (protection et maintien des haies) ;

2. En phase chantier :

- Mettre en protection les stations de Diane avec un accent isolée située au sud-est ;
- Éviter les gros travaux en période de nidification principale (évitement entre mars et juillet);
- Assurer un suivi écologique;

3. En phase exploitation :

- Gérer les bandes enherbées et le futur bassin de rétention en fauchant si nécessaire en dehors de la période de développement des chenilles de la Diane (évitement entre mars et juillet).



Conclusion

La zone d'étude située au cœur d'un parcellaire agricole provençal traditionnel présente des enjeux notables, **essentiellement sur ses marges** où les écotones variés permettent la présence et le développement de plusieurs espèces remarquables avérées, dont la Diane, l'Agrion de Mercure, la Couleuvre de Montpellier, le Verdier d'Europe et la Huppe fasciée. D'autres apparaissent potentielles vis-à-vis des habitats et des données bibliographiques comme la Chevêche d'Athéna, le Petit-duc scops, le Rollier d'Europe, la Tourterelle des bois, les Chiroptères, la Decticelle des ruisseaux et le Campagnol amphibie. A priori, aucune espèce d'oiseau ne niche directement dans les vignes (absence de l'Alouette lulu ou de L'Oedicnème criard).

Concernant le projet, celui-ci prévoit l'arrêt de l'utilisation des biocides actuellement employés pour traiter la vigne et constitue donc une amélioration pour l'environnement immédiat. En outre il ne concerne directement que les parcelles de vignes ne présentant pas d'intérêt notable pour la faune si ce n'est de garder les paysages ouverts et non artificialisés. Il est probable que c'est l'actuelle matrice paysagère globale qui présente un intérêt pour l'avifaune actuellement connue localement.

Des mesures simples à mettre en œuvre sont proposées comme l'évitement de la période de nidification, le retrait du projet par rapport aux marges où se concentrent les enjeux identifiés et la protection des écoulements sont les conditions indispensables à l'évitement de la plupart des contraintes stationnelles.